

AIEST

Bulletin



MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

LETTE DU PRÉSIDENT

NUMÉRO 649 TROISIÈME TRIMESTRE-2015

Se protéger tout en protégeant les autres

Lorsque ce numéro sera imprimé, la fête du Travail sera chose du passé. Cette fête, coïncidant avec la dernière fin de semaine de l'été, donne lieu à de belles rencontres familiales et marque le début de la prochaine année scolaire. Cette fête est importante pour tous les membres de l'Alliance Internationale mais aussi pour l'ensemble du mouvement des travailleurs.

C'est une journée où nous fêtons à la fois les travailleurs des États-Unis et du Canada : les parades, les pique-niques, moments propices aux échanges, permettent d'exprimer nos convictions sur le rôle du travail dans la vie des hommes et des femmes de nos deux pays.

L'AIEST est membre de l'AFL-CIO depuis 1955 et on ne dira jamais assez comment il est important de participer et de s'impliquer à tous les niveaux. En tant que membre du Conseil exécutif national de l'AFL-CIO, je fais partie des leaders qui représentent près de soixante syndicats dont les décisions et les actions communes ont un impact énorme sur les millions de travailleurs syndiqués que nous représentons et sur tous les autres travailleurs à travers les États-Unis et le Canada.

La Constitution de l'AIEST (article dix-neuf, section 22) exige que chaque section locale « assure et maintienne des affiliations avec son état ou sa province et avec son organisation centrale du travail » que ce soit l'AFL CIO ou le CTC. Aux États-Unis, l'AIEST est aussi représentée au niveau décisionnel dans plusieurs États et dans plusieurs organisations locales du travail, incluant, la Californie, le Massachusetts, le Nevada, le Nouveau-Mexique, New York et la Caroline du Nord de même que dans les villes de Los Angeles, Boston et New York pour n'en nommer que quelques-unes.

En maintenant nos affiliations, nous préservons notre place dans le mouvement des travailleurs et nous établissons de nouveaux liens avec d'autres syndicats et avec d'autres organisations qui partagent les mêmes idées. La voix de nos membres est entendue et nous pouvons nous joindre aux autres pour intervenir sur des lois et des enjeux politiques, que ce soit les soins de santé, les augmentations de salaire ou même la récente campagne « Stop Fast Track ». Nos efforts contribuent à protéger les emplois de tous les travailleurs qui pourraient être en danger. Nous travaillons aussi lors des campagnes politiques en nous joignant aux autres forces qui supportent les candidats

qui travaillent fort pour protéger les intérêts des familles de travailleurs.

L'AIEST détient un siège au Conseil exécutif du département des employés professionnels de l'AFL-CIO (en anglais DPE). C'est à partir de là que nous rejoignons les autres syndicats de l'industrie du divertissement et c'est aussi à partir de là que nous discutons de nos enjeux et de nos défis communs. Des décisions sont prises et des actions sont recommandées au Conseil exécutif de l'AFL-CIO, de concert avec les autres syndicats, comme par exemple combattre le vol numérique. L'AIEST participe aussi au Conseil des retraités syndiqués de l'AFL-CIO (en anglais UVC) qui regroupe les dirigeants syndicaux et les membres syndiqués retraités pour qu'ils puissent se faire entendre sur les différents enjeux et qu'ils puissent influencer les décisions politiques afin d'améliorer la qualité de vie des retraités et de leurs familles, aux États-Unis. Nos deux principales préoccupations sont l'accès à de bons emplois et l'accès à des soins de santé de qualité pour tous les retraités. Pour cela, il nous faut un département des affaires des retraités des États-Unis puissant et pleinement subventionné.

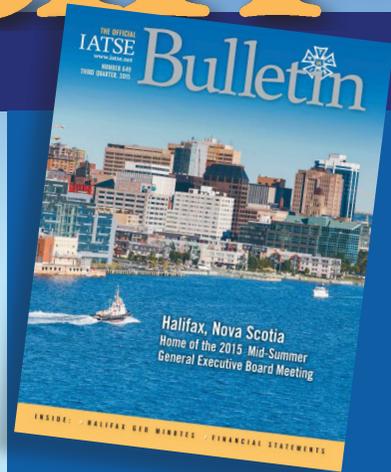
La mission de l'AFL-CIO est ainsi définie dans la Constitution des États : « La Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles sont l'expression des espoirs et des aspirations des travailleurs de l'Amérique ».

L'Internationale est aussi membre affilié du Conseil du Travail du Canada (CTC) depuis 1952 et nous sommes représentés avec un siège au Conseil exécutif et un autre au Conseil canadien du CTC. À chaque Convention internationale, les délégués choisissent un représentant officiel de l'AIEST au CTC. L'AIEST est aussi représentée dans divers comités du CTC, incluant la santé et la sécurité, l'action politique nationale, la fierté et la solidarité. Au niveau des provinces et des municipalités, les dirigeants syndicaux des sections locales représentent l'Internationale en siégeant dans les fédérations du travail de l'Alberta, de la Nouvelle-

(Suite à la page 4)

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Diplomat Resort & Spa, 3555 South Ocean drive, Hollywood, Floride, 33019, à partir de 10 h le lundi 11 janvier jusqu'au vendredi, 15 janvier 2016. ■ Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. ■ Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Diplomat Resort & Spa en appelant au 1-855-689-2911. ■ Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 199 \$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE. ■ Il est possible de réserver jusqu'au 10 décembre 2015 ■



LOI C-377

Maintenant qu'elle a été votée au Sénat, la loi C-377 entrera en vigueur pendant l'année fiscale 2016-2017. Les organisations du travail auront six mois, après la fin de cette période, pour présenter leur rapport ; soit en juin 2017. S'ils sont élus, le Nouveau parti démocratique et le Parti libéral ont tous les deux promis de renverser cette loi. L'AIEST travaille donc avec les autres organisations du travail pour s'assurer que les conservateurs seront défaits aux élections, en octobre prochain. Sinon, le CTC et plusieurs provinces prévoient contester la loi et se rendre, s'il le faut, jusqu'en Cour suprême.

PROGRAMME C.A.L.L

Un nouveau logiciel, appelé C.A.L.L (Canadian Arena Labour List), a été créé et développé pour le Bureau canadien de l'AIEST. En bref, cette base de données permettra aux sections locales de recevoir des informations à jour et précises concernant les tournées qui visitent les amphithéâtres à travers le pays ce, dès que les dates sont dévoilées et jusqu'à ce que la dernière représentation ait lieu. L'idée du logiciel est venue à la suite de discussions entre le représentant Vergnano et les agents d'affaires Nelson Robinson, de la section locale 58, et Karl Kreutzer, de la section locale 56.

Ce logiciel vise à réduire les problèmes rencontrés par les sections locales lorsqu'elles sont aux prises avec des informations incomplètes ou incorrectes, et que les tournées arrivent dans leur juridiction. Ce logiciel pourra aussi, à l'avenir, servir aux autres sections locales des États-Unis.



WWW.IATSE.NET

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Il y a une raison pour que cette journée soit la nôtre

Le 7 septembre dernier, les citoyens des États-Unis et du Canada célébraient la fête du Travail. Pour bien des gens, cette journée symbolise la fin de l'été et elle est particulièrement appréciée pour le long congé qu'elle procure.



JAMES B. WOOD

Pour nous les travailleurs, cette journée signifie beaucoup plus. Cette journée a été soulignée pour la première fois il y a cent trente-trois ans. Aux États-Unis, on peut en retracer les origines au 5 septembre 1882, lorsque le Central Labor Union de New York organisa une journée de congé non payé pour permettre aux travailleurs syndiqués de manifester autour de Union Square afin d'appuyer l'idée de créer cette journée fériée.

Au Canada, les origines de cette fête remontent à l'année 1872. C'est à cette date que le Toronto Trade Assembly organisa la première manifestation de travailleurs pour demander l'abrogation d'une loi qui dépeignait les syndicats comme étant « des conspirateurs criminels voulant restreindre le commerce ».

Par la suite, l'organisation des marches de protestation s'est poursuivie, mais il a fallu attendre jusqu'en 1894 pour que les gouvernements du Canada et des États-Unis promulguent des lois et que le premier lundi de septembre de chaque année soit proclamé fête légale.

Imaginez, un instant, les luttes que les premiers travailleurs syndiqués ont dû mener pour avoir la journée de travail de huit heures, la rémunération des heures supplémentaires, pour obtenir des avantages en santé et bonifier leur régime de pension, tous ces avantages sociaux que la plupart des

gens considèrent aujourd'hui comme des droits acquis, mais qui, à cette époque, relevaient de l'utopie.

Les batailles du mouvement des travailleurs ont été gagnées grâce à notre engagement et à notre détermination. Bien que nous n'ayons jamais représenté la majorité de la société, nous avons réussi, grâce à notre action concertée et grâce à la solidarité qui a décuplé notre influence.

Dans sa lettre, le président Loeb parle des diverses affiliations à travers le mouvement des travailleurs et de leur importance pour nous aider à étendre notre influence dans les communautés où travaillent et vivent nos membres. C'est cette solidarité et la volonté de travailler pour atteindre des buts communs qui nous ont procuré, dans le passé, de grandes victoires. Cette cohésion va nous aider à faire face aux attaques dirigées contre nous.

Le mouvement des travailleurs, à la fois aux États-Unis et au Canada, fait-il face à un grand nombre de défis actuellement ? Malheureusement oui, mais de tout temps, les travailleurs se sont heurtés à toutes sortes d'obstacles. Atteindre nos buts n'a jamais été facile, mais cela n'a pas découragé nos prédécesseurs. Il y a plus de cent vingt ans, ils ont nommé une journée en notre honneur parce que nous représentions une part significative de la société et cette raison existe toujours aujourd'hui. C'est notre époque et ce sont nos défis et nous saurons être à la hauteur. ■

AFFAIRES CANADIENNES

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damian Petti, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Julia Neville, Peter DaPrato et Jason Vergnano, la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon, le conseiller juridique canadien Ernie Schirru, le représentant du District 11 Grizz Salzi, de la section locale 669 et le représentant du district 12 Scott Greason, de la section locale 580, ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général à Charlotte, en Caroline du Nord (et qui ne font pas l'objet d'un rapport distinct, ailleurs dans le Bulletin).

Le vice-président Lewis a expliqué que les représentants canadiens et le personnel du Bureau canadien ont été très occupés dernièrement. Ils ont été assignés à de nombreux dossiers de syndicalisation et de négociation, sans oublier de nombreuses actions. Pour illustrer la situation, depuis la dernière rencontre du Bureau général de direction, le Bureau canadien s'est impliqué, à divers degrés, dans 23 campagnes de syndicalisation. De plus, les représentants canadiens de l'Internationale ont aidé les sections locales dans 35 négociations distinctes. Voici un résumé de ces activités.

SECTION LOCALE 56 - MONTRÉAL - SCÈNE

La section locale 56 poursuit son impressionnante campagne de syndicalisation et elle continue d'obtenir des résultats en visant de plus petits théâtres avec de jeunes techniciens. Le 29 janvier 2015, la section locale 56 a déposé une requête d'accréditation pour représenter les techniciens de scène de la salle Pauline Julien dans l'ouest de l'île de Montréal. Après certaines discussions concernant la liste des employés, la direction de la salle a décidé de ne pas contester la requête et l'accréditation a été accordée le 17 mars 2015. La section locale et ses nouveaux membres se préparent à négocier une première entente collective. Le représentant Vergnano va assister la section locale.

SECTION LOCALE 863 - MONTRÉAL - COSTUMES, COIFFURE ET MAQUILLAGE

En juin 2015, le représentant Vergnano a rencontré les sections locales 56 (Scène), 262 (opérateurs) et 863 (à l'origine, seulement les costumes) pour discuter d'améliorations à apporter aux communications inter-sections locales dans le but d'établir un comité de syndicalisation conjoint doté d'un plan stratégique pour la syndicalisation. Cette rencontre suivait la récente expansion de la juridiction de la section locale 863 pour inclure les employés qui travaillent à la coiffure et au maquillage dans les théâtres syndiqués de Montréal. Le groupe conjoint de syndicalisation, aidé d'un organisateur engagé par l'Internationale et soutenu par le fond de défense a déjà obtenu des résultats.

SECTION LOCALE 262 - MONTRÉAL - OPÉRATEURS

En juin 2015, la section locale 262 a déposé une requête pour représenter les placiers travaillant au Théâtre Lionel Groulx. L'affaire est présentement en cour et la section locale s'attend à ce que la requête soit accordée. Toujours en juin 2015, la section locale

863 a déposé sa première requête multisecteurs pour accréditer les employés préposés aux costumes, à la coiffure et au maquillage qui travaillent au Théâtre du vieux Terrebonne et elle attend une décision. Cette salle a récemment été accréditée par la section locale 56 qui négocie présentement un premier contrat pour les techniciens de scène.

La section locale 262 est toujours en conflit avec Cineplex Canada, la plus grosse compagnie de salles de cinéma au pays. La négociation d'une première entente collective visant le personnel d'accueil nouvellement accrédité au Cinéma Sainte-Foy (ville de Québec) et au Cinéma Colossus (ville de Laval) a donné lieu à des confrontations et le processus de conciliation s'est transformé en arbitrage afin de déterminer une première convention collective. Quatre journées d'audition ont déjà eu lieu et neuf autres rencontres sont prévues jusqu'en février 2016. L'Internationale continue d'aider la section locale dans ces négociations.

SECTION LOCALE 58 - TORONTO - SCÈNE

La section locale 58 continue de syndiquer des nouvelles salles et de négocier des premières ententes collectives. En avril 2015, la section locale a signé une première entente collective au Young People's Theatre après avoir été accréditée pour y représenter les techniciens de scène, en juin 2014. Le 4 février 2015, après une longue lutte l'opposant à cette compagnie qui contestait fortement la démarche, la section locale 58 a été accréditée pour représenter les employés d'Artscape. La section locale négocie présentement une première convention collective.

Toronto et les municipalités avoisinantes s'apprentent à accueillir les jeux Para Pan Am, du 7 au 15 août. Plus de 6,135 athlètes provenant de 41 pays y participent, ce qui en fait le plus gros événement multisport tenu au Canada en termes du nombre d'athlètes. Ces jeux constituent le troisième plus gros événement multisport international; seuls les Jeux olympiques d'été et les Jeux asiatiques les surpassent.

Trois endroits seront utilisés à pleine capacité pendant ces jeux. Le travail qui sera effectué par la section locale 58 sera ainsi réparti :

Le GM Centre (une salle de Global Spectrum à Oshawa) : 280 appels, 2565 heures, salaires bruts de 107,738 \$;

La salle Global Spectrum : 194 appels, 1637 heures, salaires bruts de 68,745 \$;

L'Exhibition Place (endroit principal des Jeux qui sera aussi le centre de diffusion international avec plusieurs scènes) : 2257 appels, 21,409 heures, salaires bruts de 1,070,450 \$.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des autres tâches associées à la tenue de ces Jeux Para Pan Am. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, la section locale a accrédité 500 membres, en plus des membres des sections locales voisines et elle a octroyé des permis pour que tous ces travailleurs soient admis sur les différents sites.

SECTION LOCALE 129 - HAMILTON/BRANTFORD - SCÈNE

Après une courte campagne de syndicalisation, la section locale 129, avec l'aide de l'Internationale, a déposé une requête pour représenter les employés qui travaillent chez FFP Laser Systems. FFP Lasers est une compagnie de scène spécialisée dans la pyrotechnie et les systèmes au laser. Suite à un vote unanime, le Tribunal du travail de l'Ontario a émis des certificats en faveur de la section locale 129, le 13 mars 2015. Le représentant DaPrato a été nommé pour aider la section locale à négocier une première entente collective.

SECTION LOCALE 168 - VANCOUVER - SCÈNE

La section locale 168 négocie pour renouveler avec le Tidemark Theatre son entente collective qui est expirée depuis le 31 décembre 2013. En novembre 2014, juste avant la tenue d'un vote de grève, les parties se sont entendues pour aller en médiation auprès du Bureau des relations de travail de la Colombie britannique. Une première rencontre a eu lieu le 12 janvier 2015 et un accord d'une durée de trois ans a été entériné en février 2015. L'entente prévoit une première augmentation de 1,00 \$ de l'heure rétroactive au 1^{er} janvier 2014, des augmentations de 2 %, 2 % et 2,25 % pour les années suivantes, une augmentation des contributions au régime de retraite de 1 % et l'ajout d'un poste de superviseur du personnel d'accueil.

SECTION LOCALE 210 - EDMONTON - SCÈNE

La section locale 210 a mené avec succès une campagne de syndicalisation pour représenter l'équipe de scène travaillant au Bailey Theatre, à Camrose en Alberta, une salle de vaudeville vieille d'un siècle, qui a fait l'objet de rénovations majeures et qui est maintenant devenue une salle multifonctionnelle, à la fine pointe, pouvant accueillir 396 personnes. Une requête d'accréditation a été déposée en février 2015. La démarche a été contestée durement par le théâtre, mais la section locale a eu gain de cause à toutes les étapes et elle a obtenu un vote unanime pour représenter l'équipe maison. En mars 2015, le Tribunal du travail de l'Alberta a accrédité la section locale pour qu'elle représente tous les techniciens travaillant au Bailey Theatre. Depuis, la section locale tente de négocier une première entente collective avec le théâtre et elle songe à déposer une plainte pour « pratique de mauvaise foi ». Le fond de défense soutient la section locale et l'Internationale apporte son aide dans cette négociation.

CONSULTATIONS « PARLONS TÉLÉ » DU CRTC

Le 13 octobre 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a lancé le projet « Parlons Télé : une conversation avec les Canadiens ». La consultation s'est tenue en plusieurs étapes pour ainsi recueillir les commentaires des Canadiens sur l'avenir de la télévision au pays et son adaptation à l'évolution des technologies et aux habitudes d'écoute. L'AIEST a travaillé en collaboration avec l'industrie pour

soumettre des idées et faire part de ses préoccupations. En plus des représentants de l'industrie, le CRTC a reçu 13,000 commentaires de citoyens canadiens.

Deux décisions, annoncées en mars 2015, auront un impact majeur sur l'avenir de l'industrie locale au Canada car le CRTC a éliminé certains des quotas reliés à la diffusion de contenu canadien qui aidaient l'industrie locale à progresser et à s'épanouir. Voici les points saillants de ces décisions :

- Pour les canaux spécialisés, le contenu global canadien exigé sera de 35 % et ce contenu n'a plus à être comptabilisé par genre.

- Pour les chaînes de canaux standards, les exigences de jour seront éliminées, mais le niveau de contenu canadien demeure à 50 % pour les grandes heures d'écoute. Les productions dramatiques et les comédies basées sur l'adaptation de best-sellers écrits par des auteurs canadiens seront considérées comme du contenu canadien.

- Un autre programme considérera comme canadiennes les productions avec un budget d'au moins 2 M\$ par heure si on y retrouve un producteur canadien, un acteur canadien et un scénariste canadien.

Des productions auparavant considérées comme américaines pourraient maintenant être canadiennes. Les exemples donnés dans la décision incluent Beauty and the Beast (CBS) et Reign (CBS). Ces changements et les exigences de contenu réduites ont soufflé un vent glacial dans toute l'industrie de la production locale et les conséquences de ces décisions restent à voir.

COMITÉ D'ÉTUDE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Suivant les inquiétudes de certaines sections locales et après recommandation du président Loeb, le représentant DaPrato a mis sur pied un comité national sur l'électricité. Des représentants de toutes les sections locales canadiennes concernées y participent avec le mandat de discuter et de communiquer les informations concernant des changements aux codes des électriciens des provinces et du Canada. La première rencontre nationale a eu lieu le 7 juin 2015 et plusieurs sections locales représentants différents métiers et diverses régions y ont assisté. Les réactions initiales ont été très positives et d'autres rencontres sont prévues prochainement.

PLAN DE RETRAITE CANADIEN

Le plan de retraite de l'industrie canadienne du divertissement continue de progresser. Voici les plus récents développements :

1. L'actif du Plan dépasse maintenant les 300 M\$ avec 15,642 membres participants. Les frais d'administration ont été renégociés pour tenir compte de cette augmentation. Depuis le 15 mai 2015, les frais d'administration ont été réduits de 9,3 %.

2. En janvier 2015, le Plan a tenu sa première consultation et il a récolté approximativement 900 interventions. De tous ces répondants, plus de 72 % ont indiqué être très satisfaits du Plan.

L'AQTIS

Dans le numéro 647 du Bulletin, nous présentions les démarches entreprises par l'AQTIS pour faire modifier, en sa faveur, les droits de négociation et la représentation des secteurs de production qui avaient été déterminés par la loi 32 du gouvernement du Québec, en 2009. Voici en résumé ce qui est advenu par la suite. Après 17 journées d'audition, l'AQTIS a finalement choisi d'abandonner ses démarches contre l'AIEST. Toutefois il y aura un vote sur les requêtes de la Guilde des directeurs du Canada (DGC) qui cherche à déplacer l'AQTIS dans certaines classifications. Les parties sont en train d'établir des règles pour la tenue de ce vote et le Tribunal du travail étudie certaines propositions de règlement. Les enjeux ne sont pas encore tous résolus, mais ce sera bientôt le cas. L'AIEST continue d'observer la situation afin de s'assurer que ses intérêts ne soient pas affectés. Le président Loeb a remercié le Bureau canadien et les sections locales 514 et 667 pour leurs efforts continus afin de conserver les droits de négociation de l'AIEST au Québec. Il a confirmé que l'AIEST continuerait de consacrer le temps et les ressources nécessaires pour protéger la juridiction et les droits de négociation de l'AIEST dans l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle au Québec et partout ailleurs.



L'agent d'affaires de la section locale 514, Michel Charron, le vice-président international, John Lewis, l'agent d'affaires de la section locale 667, David Rumley et le vice-président de la section locale 667 (pour le Québec) et agent d'affaires pour Montréal, Christian Lemay, présentent un rapport sur l'AQTIS.

Affaires canadiennes (suite)

3. Le 2 février 2015, grâce à un apport substantiel de la Great West Life, le Plan a été remanié et toutes les communications ont été consolidées, incluant le site internet du Plan, les lettres d'information trimestrielles et le rapport annuel des participants.

4. Des documents vidéo de formation concernant le Plan sont en cours de réalisation et ils seront distribués, trois ou quatre fois par année, par courriel, à tous les participants.

5. Le Plan continue sa progression. Le 1^{er} mars 2015, les employés de Act-safe BC se sont joints au Plan.

PLAN DE SANTÉ CANADIEN

Le Plan de santé canadien est de plus en plus populaire. Dernièrement, il a été renégocié pour les 19 sections locales participantes, les employés du Bureau canadien et un autre groupe d'employeurs. L'augmentation globale des primes est de 0,7 %. Les frais non reliés aux réclamations sont demeurés inchangés, ce qui libère plus d'argent pour payer les réclamations. En se regroupant, le Plan peut offrir de meilleurs avantages et des coûts réduits aux membres de l'AIEST. Le 1^{er} juillet 2015, la section locale 56 a rejoint le Plan et les employés de la section locale 669 s'y joindront le 1^{er} août.

BUREAU CANADIEN

Le Bureau canadien est situé sur la rue St-Joseph à Toronto, dans un édifice appartenant à l'AIEST. Les deux premiers étages sont loués à Enerlife Consulting et un autre bureau est réservé au Plan de retraite canadien de l'industrie du divertissement. Les revenus annuels de location s'élèvent à 42,000 \$. En décembre 2014, le troisième étage a été rénové pour permettre un espace supplémentaire avec une table de conférence. Une chambre adéquatement ventilée a été créée pour y installer l'équipement servant aux télé-conférences qui ont débuté en mai 2015. Plusieurs employés ont été formés pour opérer le système. En juin 2015, de la fibre optique Ethernet a été installée pour répondre aux besoins du Bureau canadien et offrir la largeur de bande supplémentaire nécessaire aux vidéos-conférences. La capacité de téléchargement est maintenant plus de 50 fois supérieure.

AUTRES NOUVELLES EN BREF

Dernièrement, les représentants internationaux, les employés du Bureau canadien et les dirigeants des sections locales ont participé à plus de 37 ralliements, piquets de grève ou démonstrations liées à des enjeux allant de l'augmentation du salaire minimum jusqu'à l'appui à un régime de santé publique.

En 2015, l'AIEST Canada participera à des marches de la Fierté avec des membres des sections locales de Toronto, Halifax et Vancouver.

Depuis la dernière réunion du Bureau général de direction, la version canadienne de la pièce *Why Unions Matter* a été présentée à Toronto et à Campbell River, Victoria et Vancouver, en Colombie-Britannique. Le Bureau canadien a l'intention de créer une version française de cette pièce pour la présenter aux membres de l'AIEST au Québec.

Le président Loeb a félicité le Bureau canadien et les sections locales canadiennes pour l'important travail qu'ils effectuent pour représenter les membres de l'AIEST au Canada. Le président Loeb a souligné que les récents succès de syndicalisation à travers le Canada, surtout par les sections locales de techniciens de scène, sont remarquables. ■

Lettre du président (suite)

Écosse, de Vancouver, du Québec, de la Saskatchewan et de Halifax-Dartmouth.

Le CTC « ...offre des outils de recherche et assure un leadership politique permettant de faire face aux enjeux qui influencent la vie de tous les jours de tous les travailleurs, comme les salaires, la santé et la sécurité au travail, les pensions et la sécurité des retraités, la justice, l'égalité sociale et économique, l'accès à des soins de santé publique et la garde des enfants ».

Travailler en solidarité avec d'autres syndicats, avec le mouvement syndical et les alliés de la communauté, est essentiel à la préservation des droits de l'ensemble de nos membres et de tous les citoyens de la classe ouvrière des États-Unis et du Canada. Je demande à chaque section locale et à chaque membre de cette grande Alliance de travailler ensemble autant que possible pour faire partie du mouvement qui nous protège tout en protégeant les autres. ■

AMPHITHÉÂTRE VIDEOTRON SECTION LOCALE 523 - QUÉBEC - QC - SCÈNE

Le vice-président international John Lewis et le représentant international Jason Vergnano ont présenté un rapport au Bureau général concernant les récentes démarches de la section locale 523 de l'AIEST pour obtenir les droits de négociation à l'Amphithéâtre Videotron de la ville de Québec.

En septembre 2011, la ville de Québec a signé une entente avec le géant québécois des communications Quebecor, prévoyant la construction et l'opération d'un nouvel amphithéâtre pour le hockey. Construit par la ville et opéré par Quebecor, l'Amphithéâtre Videotron s'apprête à remplacer le Colisée Pepsi, un édifice vieillissant où la section locale 523 détenait les droits de négociation depuis 25 années. Deux entités de Quebecor détiennent des permis d'exploitation pour des utilisations distinctes de l'endroit. QMI Hockey détient les droits pour tous les événements reliés au hockey, incluant l'équipe junior des Remparts, de même qu'une éventuelle franchise de la Ligue nationale de hockey. QMI Spectacle détient les droits pour tous les concerts et événements en direct qui tombent en dehors du champ d'opération alloué à QMI Hockey. Quebecor a engagé AEG Worldwide pour gérer les opérations journalières de l'endroit de même que la programmation. AEG sera responsable de toutes les embauches de personnel dans la division du divertissement à l'exception des opérations de QMI Hockey.

Le représentant Vergnano a expliqué que lui-même et le vice-président Lewis continuent de travailler avec la section locale 523 pour obtenir les droits de négociation pour l'Amphithéâtre. Le représentant Vergnano anticipe un dénouement favorable dans un avenir rapproché et il va tenir le Bureau général au courant des prochains développements.

Le président Loeb a loué les efforts du vice-président Lewis, du représentant Vergnano et de la section locale 523 pour obtenir ces droits de négociation qui bénéficieront à la fois à AEG et à la section locale. Le président Loeb a lui aussi affirmé qu'il était optimiste de voir la section locale 523 obtenir bientôt une décision favorable. ■



IN MEMORIAM ■ ROBERT LACROIX, SECTION LOCALE 56, MONTRÉAL

Le confrère Lacroix, qui faisait partie de l'équipe du Théâtre du Nouveau Monde à titre de chef son et qui a aussi travaillé à la Place des Arts, est décédé récemment. Il a été président de la section locale 56 pendant plusieurs années et il s'est impliqué dans plusieurs campagnes du Conseil régional de la FTQ. Il était aussi membre du Conseil régional de Centraide. C'était un homme de cœur, impliqué, généreux de son temps et toujours prêt à aider. Nous saluons Robert pour son militantisme et sa soif de justice sociale. Il était un homme de valeur et quelqu'un de loyal. Sensible, mais ferme dans ses convictions, il a défendu les intérêts de ses confrères et consœurs, en combattant les injustices et en demandant l'égalité pour tous.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
10^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2 Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. 416-622-8555
Fax 416-620-5041
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL GODIN
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est Local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
ysowout1@hotmail.com

514 > Montréal
IAN LAVOIE
4530 rue Molsion, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514-937-7668
Fax 514-937-3592
ian.lavoie@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
229 Wallace Avenue
Toronto ON M6H 1V5
Tél. 416-368-0072
Sans frais (Est du Canada)
1-877-368-1667
Fax 416-368-6932

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514-524-1630
iatse863@gmail.com

523 > Québec
RINA CAMPION
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418-847-6335
Fax. 418-847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
15 McQuade Lake Crescent, 2th floor
Halifax NS B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416-362-2665
Fax 416-362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0